

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE DES
PECHES ET DES INDUSTRIES
ANIMALES

MINISTRY OF LIVESTOCK,
FISHERIES AND
ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS
DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHES-PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION

SUPPORT PROGRAM FOR THE RENOVATION AND DEVELOPMENT OF PROFESSIONAL TRAINING IN THE
AGRICULTURAL, LIVESTOCK AND FISHERIES SECTORS- PHASE FOR CONSOLIDATION AND PERPETUATION

PCP-AFOP

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL



Quinzième session du Comité de Pilotage

Hôtel Mont Fébe de Yaoundé

Mardi le 03 avril 2018

DOSSIER DE PRESSE



Convention N°CCM 1396 03 V

BP/PO. Box: 33839 Yaoundé Cameroun Tél. (237) 222 20 36 54 Fax: 222 20 36 55 E-mail: c2d_afop@yahoo.fr
Site web/website: www.c2dafop.info Siège social/Location : Bastos, Immeuble « WEMBA SEP DITA »

HISTORIQUE

C'est en 2008, que le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches (AFOP) voit le jour. Placé sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et grâce à l'appui du Contrat Désendettement et de Développement (C2D), il vise l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

Mission :

Contribuer à la modernisation de l'appareil de production et à la lutte contre le chômage par le développement du capital humain.

Objectifs :

- ✓ Améliorer la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches ;
- ✓ Améliorer l'offre des centres de formation publics et privés orientée vers la formation des jeunes en situation post primaire ;
- ✓ Améliorer l'offre de formation des établissements publics (MINADER et MINEPIA) et privés qui accueillent les jeunes diplômés de l'enseignement secondaires et qui se destinent aux métiers agropastoraux, halieutiques et para-agricoles ;

Contribuer à l'insertion professionnelle et à l'installation des jeunes formés

Organisation du dispositif et Evolution :

Au cours des deux premières phases, pour un bon déploiement, une maîtrise parfaite du territoire et la mise en œuvre des différentes actions, le Programme C2D-AFOP dispose d'une organisation solide avec au sommet de la pyramide une coordination nationale composée de 41 cadres et 18 personnels d'appui. Viennent ensuite les quatres correspondances de zone que sont :

- La zone septentrionale qui regroupe les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua
- La zone centrale et méridionale qui regroupe les régions du centre, du Sud et de l'Est

- La zone côtière qui regroupe les régions du Littoral et du Sud-Ouest
- La zone des Hauts-Plateaux qui regroupe les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest

Fiche technique du Programme AFOP

Le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP) –Phase de consolidation et Pérennisation

Année de création : 2008

Coordonnateur National : Pierre Blaise Ango

Siège social : Bastos, Immeuble « WEMBA SEP DITA » 1^{er} étage

BP : 33 839 Yaoundé Cameroun- Tél (237) 222 203 654- Fax (237) 222 203 657

E-mail : c2d_afop@yahoo.fr-Site web : www.c2dafop.org

Résultats:

Rendu à sa troisième phase il est baptisé le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches (AFOP)-Phase de Consolidation et Pérennisation (PCP-AFOP) avec un double objectif dont la consolidation des acquis des phases précédentes et la pérennisation de ces acquis à travers les structures de l'Etat et les territoires. Les enjeux liés à la consolidation portent essentiellement sur le maintien de l'opérationnalité et le perfectionnement des centres et écoles rénovés et concernent les domaines suivants :

- La formation des bénéficiaires
- L'offre de formation
- La pédagogie
- L'accompagnement à l'insertion des jeunes formés : avec pour objectif majeur une performance d'au moins 1000 jeunes par an.

Les enjeux liés à la pérennisation quant à eux portent sur l'accompagnement de la montée en puissance des structures récipiendaires et sur la mise en place des mécanismes et sources de financement pérennes de la formation et de l'insertion. Il est question d'un transfert progressif des fonctions assurées par le Programme AFOP à savoir :

- la gestion des compétences de formation et d'insertion ;
- le renforcement institutionnel et élaboration de la stratégie nationale de formation et d'insertion;
- le développement des mécanismes alternatifs de financement et transfert progressif ;
- l'inspection (établissements et pédagogie) et certification des parcours ;
- le suivi-évaluation du dispositif rénové.

ORGANISATION :

Le programme reste placé sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA). Il est coiffé par un Comité de Pilotage (COPIL) qui assure l'orientation stratégique. Le COPIL sera désormais co-présidé par les deux ministres de tutelle en lieu et place des secrétaires généraux et dont le nombre de membres passe de 26 à 32. Certaines sessions du COPIL seront précédées du Comité Technique co-présidé par les secrétaires généraux des ministères de tutelle.

Le Programme PCP-AFOP dispose de trois composantes dont deux techniques à savoir :

1. Consolidation du dispositif national rénové;
2. Institutionnalisation du dispositif de formation-insertion des jeunes aux métiers de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
3. Gestion et Suivi Evaluation

Cette dernière composante se veut transversale.

Ces composantes sont chargées de la supervision technique, de la conception et du pilotage des nouvelles missions, de la gestion des ressources, de la communication, du contrôle qualité et du suivi-évaluation

Le programme est placé sous la coordination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint. L'assistance technique jadis assurée par le Consortium Montpellier SupAgro à travers le recrutement d'un Assistant Technique Résident sera dorénavant ponctuelle à travers un partenariat institutionnel. Il est attendu la signature d'une convention entre le ministère en charge de l'agriculture en France et les ministères de tutelle du programme pour un accompagnement de la mission d'inspection pédagogique du dispositif rénové par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER).

Bilan du PCP-AFOP :

I- Formation de jeunes

Nombre de jeunes formés dans les Centres :

❖ **4690 Exploitants Agricoles et Maîtres Pêcheurs dont 3399 hommes et 1291 femmes**

Nombre de jeunes formés dans les Ecoles aux métiers Agropastoraux, Halieutiques et para-agricoles :

❖ **3636 jeunes formés dont 2343 Hommes et 1293 Femmes**

II- Insertion de jeunes

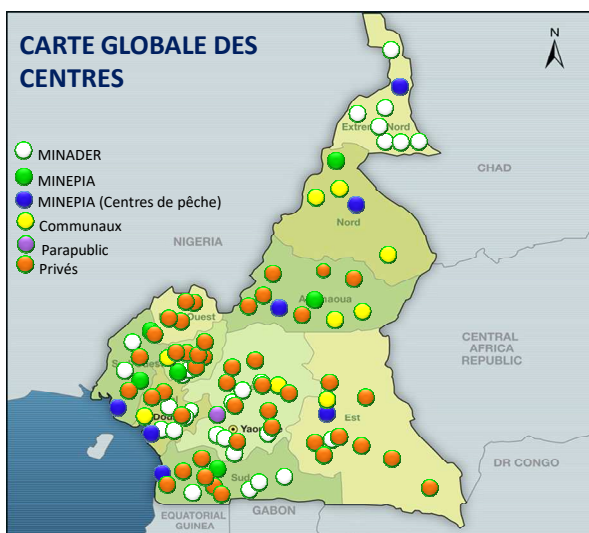
- ❖ **3012 Exploitants Agricoles et Maîtres Pêcheurs insérés** pour une enveloppe de financement de 4.481.523. 000 F cfa (quatre milliards quatre-cents quatre vingt et un millions cinq-cents vingt-trois mille)
- ❖ **52 Entrepreneurs Agropastoraux insérés** pour une enveloppe de financement de 93.612.000 Fcfa (quatre-vingt-treize millions six-cents douze mille francs)

STRUCTURES DE FORMATION :



**TOTAL CENTRES
SOUS
RENOVATION:
96**

Catégories	Types	Total
Publics MINADER	CFR	15
	CFJA	10
	CEAC	3
Total		28
Publics MINEPIA	SA	3
	SE	3
	CFJP	4
	CACP	3
Total		13
Communaux et parapublics		10
Privés		45



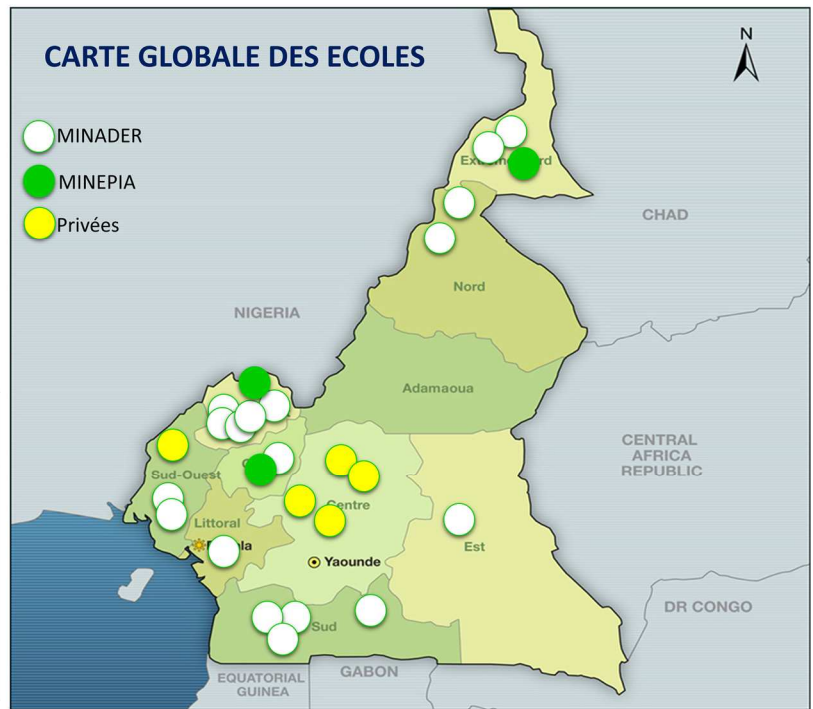
Parmi ces centres on en compte 27 de première génération, 15 de deuxième génération et 34 de troisième génération



**TOTAL ECOLES
RENOVEES:**

26

Type de structure	Total
Publiques MINADER	18
Publiques MINEPIA	3
Écoles privées	5



Soit un total de 122 structures de formation sous dispositif rénové PCP-AFOP. Il y a également trois centres de ressources dont un à Goyang dans la région de l'Extrême-Nord, un à Zoum dans la région du Sud et un à Debunscha dans le Sud-Ouest.

ORGANIGRAMME :

